

N°81
OCT
2022

Saint-Georges



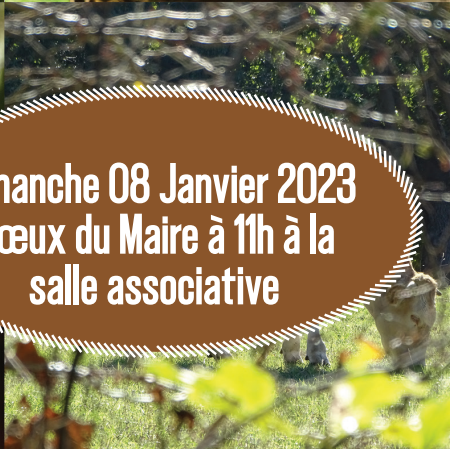
du Bois

Bulletin Municipal

Associations P31/37
Brèves P38/40
Notre commune P41/43

Enfance/Jeunesse P18/20
Rétrospectives P21
Conseil Municipal P22/27
Perspectives P28/30

Édito P2
Actualités P3/13
Travaux P14/15
Vie Scolaire P16/17



Dimanche 08 Janvier 2023
Vœux du Maire à 11h à la
salle associative

www.sgdb72.fr



Il y a quelques semaines un groupe d'étudiants de l'université du Mans a passé une semaine sur notre commune et a rencontré environ 200 personnes pour échanger sur plusieurs thématiques autour de la qualité de vie. Vous avez été plus de 67% à répondre que Saint Georges du Bois correspondait à un « idéal de qualité de vie », grâce à la qualité environnementale de la commune et notamment ses nombreux espaces verts et chemins de randonnée ; ses services soulignant ainsi l'attachement aux commerces ; enfin sa proximité avec Le Mans et la facilité à s'y rendre. Seuls 12% d'entre vous ont émis un avis négatif sur le cadre de vie offert sur la commune.

S'agissant des moyens de communication et d'information, vous avez plébiscité le bulletin municipal, devant le site internet et l'application qui y est attachée. Nous continuerons donc à travailler autour de ces supports en essayant d'ouvrir nos pages plus souvent aux acteurs qui participent à la vie locale, par exemple au travers d'entretiens avec... ».

Nous vivons une période en pleine mutation, et chacun d'entre nous est invité à y prendre toute sa part. Les défis qui s'ouvrent devant nous, notamment climatiques et énergétiques demandent une mobilisation à chaque niveau et je rejette toute notion de fatalité ainsi que l'affirmation que tout doit se régler « d'en haut... ».

Les besoins en énergie continueront à évoluer et nous devons y faire face grâce à une mixité de plusieurs sources alliant des choix nationaux et européens avec des initiatives locales. Ici, à Saint Georges du Bois, les élus ont adopté une résolution forte en se fixant un objectif de produire à terme localement 50% de l'électricité que nous consommons sur notre territoire (particuliers + équipements publics). Pour y arriver, il nous faut installer des sites de production électrique sous différentes formes. Ainsi des ombrières photovoltaïques dont deux sont construites et une en cours. Les élus ont voté en faveur d'une étude pour une centrale solaire de 5000m² environ sur le site de la Blanchardière, en complément de la future plateforme de déchets verts dont les travaux commenceront en 2023. Avec ces équipements nous pourrions arriver à la moitié de notre objectif. Il nous faudra trouver d'autres moyens de production rapidement. Nous y travaillons.

Le climat évolue et l'été que nous venons de connaître nous a fait vivre des périodes de chaleur que nous rencontrerons vraisemblablement de manière régulière. Parmi les réponses que nous souhaitons apporter localement, celle de la végétalisation des espaces publics. C'est un projet sur plusieurs années qui commencera dès cet hiver avec la plantation d'une cinquantaine d'arbres de hautes tiges sur l'espace de loisirs des haies.

Notre village est également inscrit dans un appel à projet « territoire pour la nature » en collaboration avec Le Mans Métropole pour réaliser une forêt « urbaine » dans un quartier où les espaces publics le permettent (le Parc des Hayes).

À côté de la nécessaire sobriété à laquelle nous sommes appelés à répondre individuellement, sachez que l'équipe municipale est engagée à prendre des initiatives concrètes pour continuer à améliorer notre cadre de vie car oui, trois fois oui, nous devons ensemble continuer à travailler pour qu'il fasse bon vivre à Saint Georges du Bois.

Franck BRETEAU

Maire de St Georges du Bois
mairie-sgdb@orange.fr

Maisons fissurées: Faites vous connaître en Mairie

La période de sécheresse que nous venons de connaître a pu aggraver des phénomènes de gonflement/retrait d'argile qui entraînent des fissurations dans les habitations et/ou terrasses. La réponse administrative pour permettre aux intéressés de faire une déclaration d'assurances est la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune de Saint



Georges du Bois. Notre dernière demande remonte à 2020 et malheureusement, elle ne nous a pas été attribuée.

Nous déposerons avant la fin de l'année une nouvelle demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle d'ici la fin de l'année, au titre de la période 2022. Dans ce cadre, si vous êtes concerné, nous vous invitons à nous adresser un courrier nous faisant part des désordres constatés à votre domicile.

La procédure de reconnaissance ne dépend ni de la gravité des désordres constatés ni du nombre de cas mais de l'intensité de la sécheresse au niveau des terrains par rapport une situation ordinaire mesurée sur une longue période. C'est l'écart d'assèchement de la terre entre la période de référence et la période pour laquelle nous demandons la reconnaissance qui est pris en compte.

Depuis plusieurs années, de nombreux élus locaux demandent aux pouvoirs publics de revoir totalement les critères servant de base à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette requête n'a pas encore abouti...

Pour autant, il est indispensable de continuer à déposer des demandes afin d'améliorer la prise de conscience de l'ampleur du phénomène en France.

Deux associations sarthoises s'impliquent sur ce sujet, l'une s'adresse aux sinistrés, l'autre aux élus des communes concernées. Leurs actions sont complémentaires.

Nous avons adressé à chaque foyer qui avait été touché les années précédentes par ce phénomène un courrier de sensibilisation afin de vérifier si les désordres passés se sont aggravés et si oui, les inviter à se manifester auprès du secrétariat de la Mairie.

Si vous êtes concerné, ne faites pas de déclaration à votre assurance tant que l'arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle n'a pas été publié.

En effet, le risque est que votre compagnie d'assurances dégage sa responsabilité au prétexte que votre demande est antérieure à la démarche et ne peut, pour ce motif, être prise en compte.

Le Pass'sport est reconduit pour 2022-2023

Annoncé par le président de la république pour soutenir la pratique sportive, le dispositif « Pass'Sport » a bénéficié à 1 035 281 jeunes en 2021. Fort de ce succès, le dispositif Pass'sport est reconduit pour la saison 2022/2023 avec un objectif d'atteindre 2 millions de bénéficiaires à la fin de l'année 2022.

En Sarthe, près de 11 000 jeunes ont bénéficié de ce dispositif, pour un total d'aides allouées de 540 000 euros. Le Pass'Sport est **une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant** pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Il s'adresse aux familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Il est également étendu cette année aux étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022/2023.

Le processus a été simplifié :

– **Pour le bénéficiaire** : attribution d'un code Pass'sport unique à remettre au club transmis cet été ou à la rentrée. Ce code peut être retrouvé sur la plateforme suivante en cas de perte : <https://pass.sports.gouv.fr/jeunes-et-familles/obtenir-mon-code/>

– **Pour la structure sportive** : Le dispositif est accessible à la saisie sur la plateforme **LeCompteAsso** depuis le **1er septembre 2022**. Les associations devront saisir les codes uniques reçus des familles lors de l'inscription (et non toute l'identité des jeunes comme auparavant). Les remboursements débiteront à partir du 15 septembre. Vous trouverez toutes les informations détaillées à l'adresse suivante : <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/article/le-pass-sport-c-est-quoi>



LE PASS'SPORT est reconduit pour la saison sportive 2022-2023.
Profite de 50 € pour t'inscrire dans un club sportif à la rentrée !

Le Pass'Sport, c'est quoi ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de **50 euros** par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023.

1 058 000 jeunes bénéficiaires du Pass'Sport pour la saison 2021-2022.

Conseillers numériques

Les conseillers numériques vous accueillent dans les mairies les :

- **Lundis de 18h à 20h à Pruillé Le Chétif,**
- **Mardis de 17h à 19h à Fay,**
- **Mercredis de 15h30 à 18h à Saint Georges du Bois**
- **Jedus de 9h à 12h à Chaufour Notre Dame,**
- **Vendredis de 9h à 12h à Trangé**

Ces horaires sont valables du 1 08 au 31 12 2022. Vous pouvez vous rendre indifféremment dans toutes les mairies.



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Et si je me formais auprès d'un conseiller numérique France Services ?





Trouver un conseiller numérique France Services

Pour trouver le conseiller numérique France Services le plus près de chez vous et en apprendre plus sur les services proposés, rendez-vous sur :

www.conseiller-numerique.gouv.fr



J'ai besoin d'aide pour mes démarches administratives

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent pour réaliser vos démarches auprès de 9 opérateurs nationaux: les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA) et La Poste.

www.anct-carto.github.io/france_services

Financé par  **GOUVERNEMENT**  **LE MANS Métropole**  **LE MANS Métropole**

Un nouveau chantier de logements au champ de la grange



La réalisation de ces nouvelles habitations a commencé fin juin. La livraison de ces logements est prévue Fin 2023.

Dans le cadre du lotissement du Champ de la Grange, avait été prévu un lot pour accueillir des logements locatifs du secteur public. C'est Sarthe Habitat qui s'est montré intéressé pour réaliser SIX logements.



Un logement ancien réhabilité

Le 27 septembre la municipalité a convié à une visite de chantier tous les partenaires ayant contribué à la réhabilitation du logement communal du 8bis rue de Sablé. Cette visite était co-animée par SOLIHA Pays de la Loire, qui a engagé les travaux afin de produire un logement locatif social début 2023 et qui en assurera la gestion locative avec son Agence Immobilière Sociale basée au Mans.



Ce logement jusqu'à présent vacant commençait à se dégrader très sérieusement. Les artisans qui se suivent contribuent peu à peu à sa transformation et à son embellissement puisque le ravalement de façade va être effectué ces prochaines semaines.

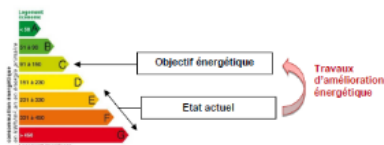
Si le futur loyer sera encadré et réglementé, il est tout aussi important que les charges

énergétiques soient maîtrisées pour faciliter le maintien du ménage dans de bonnes conditions. L'accent est donc mis sur les travaux d'isolation, de chauffage, ventilation et menuiseries.

Il est prévu de traiter toutes les surfaces par de l'isolant naturel biosourcé. Cela signifie que ces isolants sont issus de matières renouvelables, comme la biomasse végétale ou animale, ainsi que d'autres éco-matériaux et matières recyclées. L'emploi de ces isolants contribue à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre ; leur production se faisant de manière peu polluante. Dans ce logement, seront posés de :

- Ouate de cellulose soufflée au niveau des plafonds ;
- Métiisse (isolant obtenu après recyclage de vêtements) : doublage par l'intérieur des murs.

L'objectif énergétique après travaux est d'atteindre une consommation conventionnelle inférieure à 150 kWhEP/m², soit une classe énergétique C.



Le ravalement de façade à la chaux naturelle viendra compléter cette isolation tout en « laissant respirer » les murs.

Le projet de réhabilitation comprend un autre aspect technique : celui de rendre le logement le plus accessible possible à une personne à mobilité réduite. S'il ne pourra pas accueillir une personne en fauteuil roulant en raison d'une marche à l'entrée, il permettra néanmoins à une personne avec quelques difficultés de mobilité d'y vivre confortablement. Une salle de bain adaptée avec douche à siphon de sol, WC réhaussé, dégagement et couloir élargis sont autant d'éléments qui vont diversifier le profil des locataires. Ainsi, jeune ménage avec enfant, famille monoparentale, personnes âgées souhaitant vivre dans le bourg... sont autant de candidats possibles à la location.

Ce logement s'adresse à toute personne en recherche de logement sous conditions de revenus. Vous pouvez manifester votre intérêt à la Mairie de Saint Georges du bois.

Hausse du prix de l'énergie : pas d'inquiétude pour la commune



La commune bénéficiait jusqu'à 2022 d'un contrat groupé via Le Mans Métropole pour la fourniture d'électricité et de gaz, qui n'a pas été renouvelées.

La commune a directement négocié les nouveaux contrats dès août 2021 et a pu conclure un accord de fourniture avant la forte augmentation des tarifs.

De surcroît, le prix est fixe et garanti jusqu'au 31 décembre 2025 pour les deux sources d'énergies.

A la différence d'autres collectivités, le budget de la commune ne devrait donc pas subir le contrecoup de la crise mondiale.

Il est important de souligner que la commune poursuit en parallèle ses efforts en matière de réduction de la consommation énergétique de ses bâtiments, que ce soit par l'amélioration de l'isolation, le changement d'huissieries ou le changement de modes de chauffage plus performants et moins énergivores.

Travaux lotissement du Val de l'Orne

Alors que la plupart des constructions sont en voie d'achèvement, les espaces extérieurs restent à réaliser dans ce lotissement. Voirie, cheminements piétons et espace vert sont à réaliser. Ces travaux du lotissement du Val de l'Orne situé en face du centre commercial ont démarré depuis la fin du mois de septembre.

A l'issue de ce chantier, cette première tranche du lotissement ne sera pas encore terminée, quatre habitations sont attendues prochainement en façade de la parcelle.



Electricité: un objectif de produire 50% de notre consommation sur notre territoire

Le conseil municipal s'est réuni le 27 septembre et a principalement été consacré à des sujets relatifs à la transition énergétique.

Le maire, Franck BRETEAU, a proposé aux conseillers d'affirmer clairement une ambition politique pour la commune, **se donner pour objectif de produire localement 50% de la consommation électrique du territoire communal (particuliers et collectivité)**. Cet objectif demandera du temps a-t-il ajouté mais nous pouvons dès maintenant commencer à s'en approcher. Ainsi, les implantations d'ombrières photovoltaïques vont dans ce sens puisque les deux sites réalisés ont une capacité de production équivalente à 140 personnes et le futur parking adossé au projet de nouveau vestiaire pour le foot aura une capacité équivalente à 75 personnes supplémentaires. A court terme, la capacité locale de production électrique pourra donc atteindre 10% de notre consommation.

Voici les informations concernant les centrales photovoltaïques de notre commune :

	Parking de l'école Trompe Souris	Boulodrome	Parking du stade
Puissance (kWc)	100	180	150
Production (MWh/an)	111	201	168
Équivalent consommation habitants	50	90	75
Capex	1.25	1.25	1.25

Le maire a fait une nouvelle proposition aux élus, celle d'installer une centrale solaire qui pourrait être située sur le site de la Blanchardière, en complément de la future plateforme de déchets verts dont la construction est prévue mi-2023. Avec une capacité de production équivalente à la consommation de 125 personnes, la commune pourrait atteindre 15% rapidement. Une autre piste consiste à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'atelier municipal.

Le conseil a délibéré pour lancer les études nécessaires.

Les productions réalisées par les particuliers sont de nature à s'ajouter à ce pourcentage.

Sobriété Énergique: Appel aux volontaires

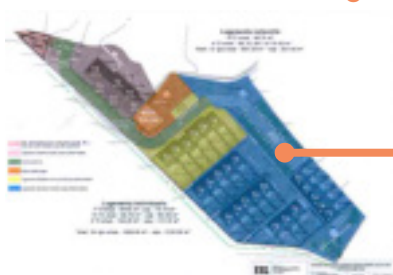
La commune a souhaité s'engager dans une démarche dite « d'effacement énergétique ». En collaboration avec le Pays du Mans, il s'agit de proposer aux foyers volontaires de se faire installer un boîtier à domicile qui pourra couper chauffage et chauffe-eau électrique pendant une durée maximum de 10 minutes les jours de tension à l'échelle régionale entre la production électrique et la consommation. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

Écoquartier le Clos des Hayes: Le nouveau permis de construire est signé

Après un premier projet qui avait déjà fait l'objet d'une autorisation de permis de construire, sans suite, le promoteur YESWIMMO avait déposé un nouveau projet permettant d'accueillir 36 maisons individuelles dans le cadre d'un concept d'écoquartier. La nouvelle instruction du permis de construire est dorénavant achevée et le Maire Franck BRETEAU a pu remettre à Stéphane GALIBERT, gérant de la société, l'exemplaire lui revenant de son autorisation de construire.

Les perturbations économiques que nous connaissons depuis quelques mois mais aussi une situation propre aux caractéristiques argileuses du terrain avaient contraint l'opérateur à modifier son premier projet. Les consultations auprès des entreprises se sont terminées à la fin de l'été et l'objectif est le démarrage des travaux au début de l'année prochaine.

Pour rappel, ce projet se situera au début de l'avenue des Constellations, côté supermarché, derrière la station de carburants.



OFFRE EXCEPTIONNELLE

Coupon à découper et présenter en caisse

5€

OFFERTS
EN BON D'ACHATS

dès 25€ d'achats
sur présentation de ce bon

Supermarché Utile
Saint Georges du Bois



*les nouveaux
commerçants*

*Offre valable jusqu'au 31 décembre 2022

Nouvelle activité: Danses Latines

A partir du 14 octobre, tous les 2èmes vendredis du mois, M. Gascon, professeur de salsa / bachata, vous propose de venir découvrir ces danses latines. Deux cours seront proposés. Bachata à 18h et Salsa cubaine à 19h. Débutants, confirmés, n'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle activité.

Les cours seront proposés à la salle associative. 6 euros le cours, 10 euros les deux.
Mr Gascon reste disponible pour tout renseignement au **06.43.45.35.05**

Nouveau à partir du 14 octobre 2022

Venez apprendre la
Salsa et Bachata
avec
Salsa Sua Vida

Chaque 2è vendredi du mois

18h00
Cours de bachata debutant

19h00
Cours de salsa cubaine debutant

Cours accessibles à tous pour apprendre en toute simplicité.
1 cours 6 € / 2 cours 10 €

Informations
06 43 45 35 05 - salsa.suavida@gmail.com
www.salsa-suavida.fr



PPMS - Ne pas jeter sur la voie publique

Salle associative - 24, rue de Sablé - 72700 ST GEORGES DU BOIS



02 43 83 04 04

**1 avenue des Constellations
72700 ST-GEORGES-DU-BOIS**

**LAVERIE
REVOLUTION**

Bibliothèque A pleine Page

C'est déjà l'Automne et si les feuilles tombent des arbres, celles des livres que nous vous proposons ne font que croître et embellir notre bibliothèque. Celle-ci se met aux couleurs de cette belle saison et vous pourrez admirer sa décoration. Quelques nouveautés vous feront patienter en attendant nos achats effectués selon vos propositions et que vous pourrez emprunter très prochainement. Afin de faire vivre ensemble notre bibliothèque, nous attendons, outre vos propositions d'achat, des idées de thématiques, expositions via notre partenariat avec Sarthe Lecture. Belles lectures.

Les Bénévoles de la bibliothèque



A l'occasion de la semaine du goût, plusieurs ouvrages culinaires étaient exposés en vitrine de l'espace culturel.

Un nouveau règlement intérieur

Le 27 septembre dernier le conseil municipal a voté le nouveau règlement intérieur du service de la bibliothèque de la commune. Ce dernier a aussi voté les tarifs des adhésions et des retards de prêts.

Le nouveau règlement reprend en grande partie l'ancien mais précise certains points. L'article 9 notamment désormais définit précisément la notion de famille:

Une famille peut être composée de 1 ou 2 adultes et de plusieurs mineurs.

Un lien de filiation directe entre les membres d'une même famille est requis (parents/enfants mineurs ou grands-parents/petits-enfants mineurs).

L'article 12 définissant la notion de prêt a aussi été revu. Un prêt est limité à un ouvrage/un livre, chaque lecteur peut avoir jusqu'à 4 prêts simultanés :

L'usager peut emprunter jusqu'à 4 ouvrages. Chaque prêt est consenti pour une durée maximale de 4 semaines.

Une prolongation du prêt de 15 jours est possible, soit sur place, par téléphone, par mail, à condition qu'aucune réservation n'ait été faite pour le document considéré. Le prêt ne pourra être prolongé plus de 2 fois.

Le dernier article mis à jour est l'article 14 concernant les retards. En effet le conseil municipal a défini une amende de 2€ par prêts et par semaine de retard:

Les usagers sont tenus de rapporter les documents dans les délais prescrits.

Tout retard rend tout nouveau prêt impossible tant que les ouvrages n'ont pas été restitués.

Au-delà de 15 jours de retard, une pénalité pécuniaire sera appliquée selon les modalités fixées par délibération du conseil municipal.



Nouvelle entreprise à Saint Georges du Bois: Positive&Co Lingerie

Faire appel à Positive Eco Lingerie, c'est la garantie d'une lingerie délicate et sensuelle, conçue en matières écoresponsables. La créatrice propose également de confectionner des ensembles de lingerie en semi-mesure.

Il y a environ 5 ans, Dalia commence à confectionner sa propre lingerie, faute de trouver ce qui lui plaît vraiment en boutique. Bien qu'elle ait fait sa formation en couture dans une école de stylisme-modélisme, la créatrice apprend la confection de lingerie en autodidacte. Elle s'oriente également vers les matières naturelles, comme le coton bio certifié, la dentelle ou encore la soie. Elle avoue une véritable passion pour les matières et elle aime jouer avec, dans ses créations, pour une lingerie à la fois simple, positive et sensuelle.

Lors du confinement de mars 2020, elle prend conscience du stress quotidien des trajets pour aller au travail, et bien qu'elle travaille dans l'univers de la couture, elle ne s'épanouit pas complètement.

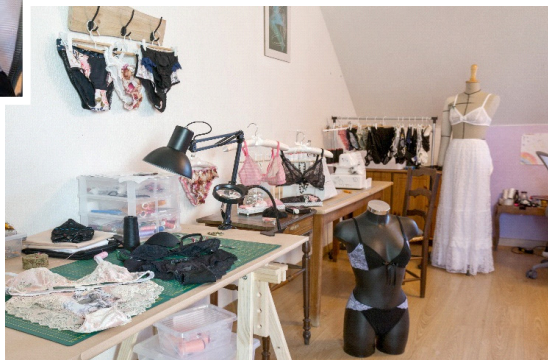


Alors, elle profite de cette période pour lancer son activité Positive Eco Lingerie, afin de proposer des ensembles de lingerie complets avec des soutiens-gorges sans armatures, pour les petites et moyennes poitrines.

Selon les modèles, les ensembles sont composés d'un shorty, d'un tanga, d'une culotte taille haute ou encore d'une culotte froncée en voile de coton, sans élasthanne.

Chaque pièce de lingerie est confectionnée à la main, avec un soin apporté aux détails et au choix des matières. Les ensembles Positive Eco Lingerie affichent régulièrement des motifs fleuris. Dalia, qui est aussi une variété de fleurs, aime la poésie et la délicatesse des fleurs. Elle est également très inspirée par sa vie à la campagne, qui lui permet de se reconnecter régulièrement à la nature et au rythme des saisons. La créatrice propose également de personnaliser les modèles disponibles, afin que chaque femme trouve l'ensemble de lingerie qui lui correspond. Dalia a plusieurs projets sous le coude, comme proposer des culottes menstruelles et des protections lavables, ainsi que des ensembles de lingerie pour les mariées, avec de la dentelle de Calais, entre autres.

<https://lingeriefaitemainbioartisanale.fr>



Une entreprise de déstockage à Saint Georges du Bois



Au vu de la conjoncture actuelle, ouverture d'un nouveau concept de magasin éphémère à compter du 1er novembre. Cette franchise a vu le jour à Chateaudun et fonctionne parfaitement, de ce fait plusieurs magasins se multiplient un peu partout en France. Ce sera un déstockage de produits alimentaires, produits d'hygiène, produits de lavages, déco, bazar etc....

Et comme Noël arrive à grands pas nous aurons aussi des décorations de Noël, boules, guirlandes, déco etc...

N'hésitez pas à visiter notre site Facebook (BricBracDeLoSaintgeorgeslemans), ainsi qu'à devenir membre sur notre groupe privé pour accéder à nos offres à prix réduits.

Venez nombreux le 1er novembre !

943 route du Haras « Lieu-dit Les Grandes Alourdes »

OUVERTURE

**Du 5 au 12 de chaque mois
De 14h à 19h**

Lieu dit LES GRANDES ALOURDES
72700 SAINT GEORGES DU BOIS
Tél : 06 77 71 31 04 / 06 09 92 14 19

Suivez-nous

**BRIC
RAC
d'Elo**

DESTOCKAGE

ARRIVAGE PERMANENT

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Une barrière pour sécuriser le Citystade

Une barrière a été installée pour sécuriser le site du city-stade et empêcher l'accès sur les lieux avec un véhicule. Il a été constaté la présence de voitures en bordure de cet équipement pendant l'été malgré la présence de panneaux rappelant l'interdiction d'y pénétrer avec une automobile ou deux-roues motorisés.

Nous souhaitons que cette barrière garantisse la sécurité sur cette aire de loisirs.



Avancée des travaux de la M.A.M

La construction de la MAM prend forme. Les cloisons intérieures sont installées, les peintures extérieures faites.

L'équipe d'assistantes maternelles a visité les lieux et peut ainsi commencer à se projeter en imaginant les aménagements possibles.

La livraison du bâtiment est prévue fin janvier et l'ouverture pour le 6 Février 2023.



Il reste quelques places pour accueillir des enfants chez «les petits bouts en train», vous pouvez contacter l'équipe par mail dès maintenant à :

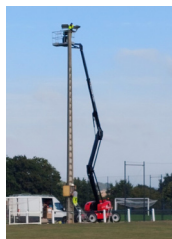
lespetitsboutsentrain-tem@outlook.fr
(adresse courriel de la MAM)

Linda Dagoreau, Tatiana Massy, Mélanie Deguet et Elise Gailhard vous recontacteront au plus vite.

Travaux à l'école maternelle durant les congés d'été

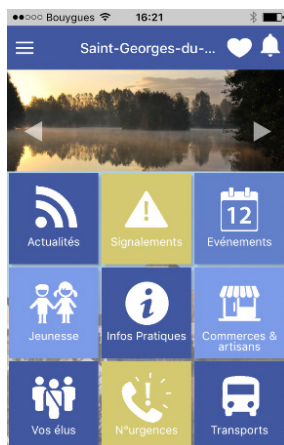
Le couvre sol dégradé a été entièrement refait dans une classe, ainsi que dans la salle de motricité. Les anciennes dalles, type Gerflex ont été remplacées par un revêtement en grande largeur plus souple et plus facile à entretenir.

Les jeux de la cour de l'école maternelle ont été rénovés, la surface de réception a été élargie pour assurer confort et sécurité aux enfants.



Éclairage LED pour le nouveau terrain de Football

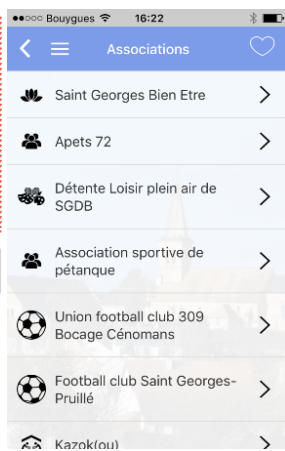
Dans les travaux de finition du nouveau stade, figurait le changement de l'éclairage avec la mise en place d'éclairage LED. C'est chose faite. Les modifications ont été réalisées dans le courant du mois de septembre.



Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



Un nouveau local pour le RASED

Compte tenu de l'augmentation des effectifs à la rentrée scolaire 2022-2023 à l'école primaire, il manquait un espace pour le RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté). Les enseignants peuvent désormais utiliser une petite salle à l'arrière de l'école élémentaire. Afin d'améliorer le confort et la luminosité de cette pièce, la porte a été remplacée par une baie vitrée.



La rentrée scolaire 2022

Les effectifs de cette année scolaire sont de 222 enfants inscrits, soit 77 en maternelle (30 PS, 16 MS, 31 GS) et 145 en primaire (21 CP, 25 CE1, 42 CE2, 27 CM1, 30 CM2).



Ce fut l'occasion pour Franck BRETEAU, Maire, de rappeler le rôle de la collectivité dans le domaine scolaire, à savoir la responsabilité matérielle de l'accueil des enfants et enseignants. Il s'agit bien évidemment des bâtiments mais aussi de l'ensemble des équipements pédagogiques ou

ludiques installés sur l'ensemble du site Trompe Souris ainsi que la restauration scolaire et l'accueil périscolaire. C'est à ce titre qu'on été présentés les travaux et investissements réalisés au cours de l'année scolaire écoulée. La dépense la plus importante est le remplacement du système de chauffage du restaurant scolaire (pompe à chaleur) pour 25 125€, le renouvellement partiel du matériel informatique pour 17 000€, la réfection partielle des sols de l'école maternelle pour 9140€, la mise en place du portail familles pour les inscriptions des enfants au restaurant et à l'accueil pour 6520€, le remplacement du chauffe-eau du restaurant pour 5660€ et des éclairages (LED) pour 5154€, le changement des lavabos pour 3300€, l'aménagement du local RASED pour 3350€ et autres interventions d'un coût unitaire inférieur.

Le tout représente 95 612€.

La municipalité continuera à être attentive à ce que les conditions d'accueil et de travail des enfants et des enseignants soient les meilleurs possible dans notre groupe scolaire Trompe souris.



les activités:

1-Balade contée pour les PS/MS de l'école

Il fallait trouver des trésors : des glands, des bouts de bois, de la mousse, des feuilles, des cailloux, des pommes de pin, de l'écorce, de la fougère, des châtaignes...



- 1) Il fallait trouver des étiquettes pour le bon chemin.
- 2) On s'est arrêté pour écouter les histoires. On a lu 3 histoires et on s'est arrêté 3 fois.
- 3) On mange le pique-nique. Et près on est rentré et on a fait le dodo dans le dortoir.

2-Opération Nettoyons la nature

Le vendredi 30 septembre au matin, accompagnés de nombreux parents, équipés de sacs poubelles et de gants, les enfants sont sortis de l'école pour nettoyer la nature des déchets.

Hélas pour notre belle nature, les enfants ont ramassé des déchets dans les rues et dans les espaces verts : des tiges métalliques, des papiers, du plastique, du polystyrène, des emballages de bonbons et de gâteaux, des bouteilles de verre et des canettes... une grosse marmite et surtout des mégots de cigarettes et même des paquets vides de cigarettes !!!

Propos d'enfants: *« nous avons été ravis d'aider notre planète... et espérons que les gens feront comme nous et ne jetteront plus leurs déchets dans la nature mais utiliseront les poubelles ! »*



Le SIVOM du Bocage Cenomans

Le service petite enfance situé à la Maison de la Petite Enfance à Pruillé le Chétif



Le relais petite enfance:

Le Relais a décidé de mettre l'accent sur le bien-être en ce début d'année scolaire. Parce qu'il est important que l'adulte qui prend soin de l'enfant prenne aussi soin de lui-même, les assistantes maternelles ont pu bénéficier de 4 séances de sophrologie.

Animée par Séverine Bazile, praticienne en massage bien-être, cette technique de respiration permet une relaxation et surtout un moment pour soi.

A venir : Spectacle du relais le samedi 10 décembre à la salle associative de Saint Georges-du-Bois



La parentalité :



Des ateliers de massage bébé sont proposés aux parents accompagnés de leur enfant de moins d'un an. Vous pourrez par cette technique renforcer les liens avec votre bébé, soulager certains petits maux et partager un moment de détente et de bien être avec votre bébé. Ces ateliers seront proposés par un professionnel de la PMI, les mardis 8, 15, 22, 29 novembre dans la salle vitrée de la mairie de Pruillé-le-Chétif. Renseignements et inscription sur le site : syndicat-bocage-cenomans.fr ou bien auprès de Mathilde Grandin, responsable parentalité

Contact : Claire Dézafit et Mathilde Grandin 02 52 19 21 80 choix 1

Relais : relaispetiteenfance@bocagecenomans.org

Accueil sur RDV du lundi au vendredi / Permanences téléphoniques

le lundi et vendredi de 13h30 à 16h00, mercredi 9h30-12h30 et 16h00-18h00.

Parentalité : petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org

Le service Enfance Jeunesse situé à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Saint Georges du Bois

L'accueil de Loisirs sans Hébergement de l'été

L'accueil de loisirs du Bocage Cénomans du mois d'août s'est déroulé au sein des locaux périscolaires de Saint-Georges-du-Bois. Sur les 250 enfants accueillis, 74 étaient résidents de la commune.

Les enfants ont pu découvrir diverses activités manuelles, sportives et culinaires. Un temps fort était organisé par semaine avec la venue d'un intervenant ou une sortie.



L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi et chaque vacances scolaires. Pour les vacances de fin d'année, l'accueil sera ouvert du 19 au 23 décembre.

Contacts :

Antoine Boudin, responsable enfance jeunesse au 06 87 56 11 14 / enfancejeunesse@bocagecenomans.org

Cindy Brûlé, directrice ALSH au 07.64.58.19.23 / accueilloisirs@bocagecenomans.org

Accueil de loisirs: Effectif saturé

Depuis quelques semaines, il n'est plus possible de donner une suite favorable à toutes les demandes d'inscription, notamment pour l'accueil de loisirs du mercredi à St Georges. Conscient des difficultés que cette situation engendre auprès des familles, les élus travaillent à des solutions qui nécessiteront quelques semaines pour leur mise en oeuvre. Nous vous remercions de votre compréhension.

LE BOCAGE CENOMANS RECRUTE

DES ANIMATEURS

ANNÉES 2022/2023

Animation Jeunesse
(11-17 ans)
Sur les vacances scolaires,
activités selon un
programme construit avec
les animateurs.
Permis B exigé.

Accueil de loisirs
Animation pendant les
périodes de vacances
(des les vacances
d'automne du 24/10 au
04/11).
• Avec ou sans BAFA. •

Mercredis Loisirs
Animation toute la journée
des mercredis, en période
scolaire, pour des enfants
de 3 à 11 ans.
• Avec ou sans BAFA. •

CONTACTEZ :

Antoine BOUDIN ☎ 06.87.56.11.14. ✉ enfancejeunesse@bocagecenomans.org
Cindy BRÛLÉ ☎ 07.64.58.19.23. ✉ accueilloisirs@bocagecenomans.org

Le projet Éducatif de territoire du Bocage Cenomans arrive

Qu'est ce que c'est?

C'est un projet signé par le syndicat du Bocage Cénomans, les communes, la Caf, l'Éducation Nationale et tout autre acteur qui est intégré (association, centre social, ...).

C'est un outil de collaboration locale. Il dure 3 ans.

Il permet de:

- Créer un document qui détaille toutes les activités pour les enfants sur le territoire;
- Entamer la discussion pour trouver des valeurs et des objectifs communs;
- Assurer de la continuité entre ce qui se passe avant, pendant, après et autour de l'école.



A quoi ça sert?

Le PEDT, ça sert à:

- Bien penser la place des familles;
- Identifier et respecter les compétences de chacun;
- Créer des projets entre les écoles, les services périscolaires, les services extrascolaires, les services petite enfance, les services jeunesse, les associations, ... Être cohérent !



C'est pour qui?

Le PEDT du Bocage Cénomans concerne les enfants de 0 à 18ans. Sont donc impliqués: les services du Bocage Cénomans, les écoles, les services périscolaires, les associations, et tout autre intervenant auprès de l'enfant.



Quels objectifs?

- Créer du lien entre les acteurs éducatifs;
- Développer des projets en lien à la nature;
- Développer des actions de solidarité avec les enfants;
- Développer un environnement de partage et de respect de soi et de l'autre;

Des valeurs communes: L'estime de soi, l'autonomie et la bienveillance.

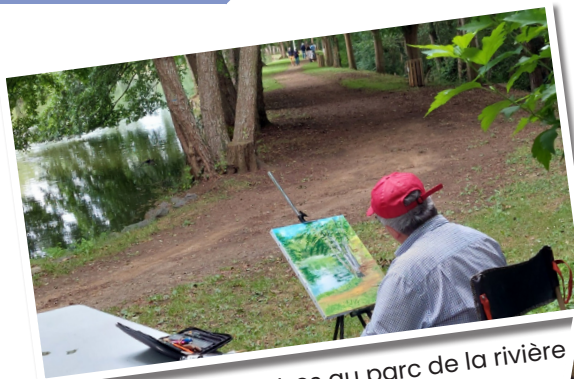


Et les mercredis loisirs?

Pour travailler le PEDT aux mercredis loisirs, on crée un programme en plus pour:

- Veiller à la complémentarité et à la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- Avoir les mêmes objectifs que les écoles
- Accueillir tous les publics
- Mettre en valeur la richesse du territoire
- Développer des activités éducatives de qualité





Dimanche des peintres au parc de la rivière



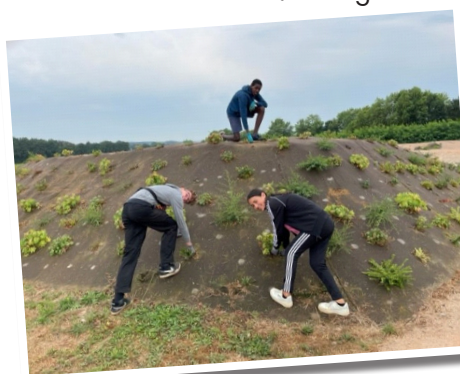
Feu d'artifice au parc de la rivière



Ganivelles délimitant le plateau scolaire et le parking



Repas du CCAS le samedi 01 octobre à la salle associative



Chantier argent de poche, nettoyage de la piste BMX par nos jeunes pendant l'été.



14 Juin 2022

Acquisition des parcelles AH41 et AH 56 par l'exercice du droit de préemption

Afin de prévoir l'aménagement de l'espace contigu du groupe scolaire Trompe-Souris et de la salle associative, la commune souhaite acquérir les parcelles AH 41 et AH 56 qui jouxtent cet ensemble.

Cette acquisition permettrait d'aménager un espace de stationnement à proximité de l'extension de la salle associative (prévue sur la parcelle AH58 acquise en 2021) et un équipement public intergénérationnel en lien avec la maison d'assistantes maternelles actuellement en cours de construction sur la parcelle AH 54.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'engager la procédure de préemption justifiée par l'intérêt de ces parcelles au vu de la réalisation des équipements publics mentionnés ci-dessus. Toutefois, il considère que le prix de vente de 25 000 € paraît largement supérieur au prix du marché.

Garantie d'emprunt de la SAS SOLIHA pour la réhabilitation du logement sis au 8 bis rue de Sablé

Par délibération du 7 décembre 2021, la commune a accepté de garantir l'emprunt souscrit par SOLIHA pour la réhabilitation du logement du 8bis rue de Sablé, à hauteur de 57 000€.

Le montant final emprunté par SOLIHA s'élève à 54 218€.

L'assemblée délibérante de la commune de SAINT-GEORGES-DU-BOIS accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 54 218,00 euros souscrit par la SAS SOLIHA auprès de la Caisse des dépôts et consignations

12 juillet 2022

Le Mans Métropole : transfert de la compétence santé

La Métropole souffre d'un déficit en termes de démographie médicale. Les effectifs de médecins généralistes ont baissé de 9 % entre 2010 et 2020 en France, et, en Sarthe de 16,9 %. Cela entraîne mécaniquement un nombre important de patients, dont le médecin généraliste est parti en retraite, qui restent aujourd'hui sans médecin traitant : ainsi, à la mi-janvier 2021, il y avait 54 900 personnes de 16 ans et plus sans médecin traitant en Sarthe. Ce nombre s'établit, à la même date, à 24 300 pour Le Mans Métropole.

L'exercice des actions locales en matière de santé implique une cohérence et une coordination sur le territoire communautaire. Les échanges avec les communes membres de Le Mans Métropole ont démontré la pertinence d'un transfert de compétence à la communauté urbaine.

Cette compétence santé communautaire comprend les composantes suivantes :

- Coordination et animation du contrat intercommunal de santé incluant le contrat local (intercommunal) de santé mentale.
- Maîtrise d'ouvrage pour la constitution de maisons de santé pluridisciplinaires : construction, acquisition, extension, aménagement et mise en location des locaux.
- L'assistance technique et financière aux Communes membres dans la définition de projets permettant d'autres formes de coopération médicale.
- Actions destinées à développer le gain de temps médical (infirmiers de pratique avancée...), et notamment financement de formations des professionnels de santé.
- Développement du guichet unique d'aide à l'installation des professionnels de santé proposant un accompagnement personnalisé dans leurs démarches professionnelles et personnelles, en lien avec les communes concernées.
- Soutien à l'accueil des internes, des externes et des étudiants en santé sur le territoire de la Métropole, en collaboration avec la Faculté de Médecine d'Angers et le Centre hospitalier du Mans.
- Le soutien aux investissements hospitaliers et/ou dans l'innovation médicale.

Les Communes conservent la possibilité d'apporter d'autres aides aux professionnels de santé en dehors des compétences relevant du périmètre ci-dessus défini. Elles resteront notamment compétentes pour :

- Soutenir la création, l'extension ou la modernisation de cabinets de professionnels de santé, avec la possibilité de recourir aux fonds de concours de la Métropole.
- Soutenir, si elles le souhaitent, de manière complémentaire à l'action de la Métropole, les maisons de santé pluridisciplinaires (achat de matériel médical, aide à l'organisation ou au financement d'actions de santé publique, garantie de la vacance de locaux pour des professionnels de santé non pris en compte par la garantie communautaire, etc.).
- Créer et gérer des centres municipaux de santé.
- Créer et gérer le cas échéant des établissements médico-sociaux (ex : EHPAD) via leur CCAS.
- Décider d'aides complémentaires à l'installation tels que l'achat de matériel médical.
- Conduire des actions locales dans le domaine de la santé, notamment en matière de prévention, de lutte contre les addictions ou de sport santé, du handicap.
- Allouer des subventions aux associations dans le domaine de la santé (prévention, handicap, sport santé...).
- Participer à la protection des populations en cas d'évènement grave impactant la santé publique.
- Organiser des campagnes de dépistages, don du sang...

A l'unanimité, le conseil municipal vote en faveur du transfert de compétence tel qu'adopté par le conseil communautaire de Le Mans Métropole le 30 juin 2022.

Acquisition des parcelles AH41 et AH56 (consorts Jousse)

A la suite de la délibération du 14 juin 2022 décidant d'exercer le droit de préemption pour l'acquisition des parcelles AH41 et AH56, le notaire a pris l'attache de la mairie pour envisager une vente amiable.

Il en ressort un accord des vendeurs pour une acquisition amiable des parcelles au prix de 13 000€ auxquels s'ajouteront les frais de notaire et de négociation à la charge de la commune.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de renoncer à l'exercice du droit de préemption ;
- de valider l'acquisition des parcelles AH 41 et AH56 pour un montant de 13 000€, auxquels s'ajouteront les frais de notaire et de négociation, en vue de la réalisation d'équipements publics

Bilan de la cantine et vote des tarifs pour l'année 2022-2023

Mme Hubert présente le bilan de la cantine pour l'année 2021-2022.

Le montant total des dépenses s'élève à 195 603 € et les recettes à 101 897 €. Le coût de revient du repas est de 7,51€ avec une participation de la commune à hauteur de 47,46%.

Mme Hubert présente également une projection des coûts pour l'année 2022-2023, en intégrant l'augmentation du point d'indice annoncée à compter du 1er juillet 2022 (+6 000 €) et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires (+ 6000 €).

Elle alerte les membres du conseil municipal sur l'augmentation de ces coûts et de leur incidence sur les charges de fonctionnement de la commune. Pour ce motif, Mme Hubert propose une augmentation des tarifs de la cantine de 2%. Elle rappelle que la qualité des repas servis, qui privilégie les produits biologiques et locaux, doit être soulignée.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide, par 14 voix pour, un vote contre et deux abstentions, d'augmenter les tarifs de la cantine de 2% selon la grille suivante :

Tarifs 2022-2023	Enfant régulier	4€
	Enfant occasionnel	4,73€
	Enfant allergique	2,69€
	Adulte	6,71€

Bilan de l'accueil périscolaire et vote des tarifs pour l'année 2022-2023

Mme Hubert présente le bilan de l'accueil périscolaire pour l'année 2022-2023.

Le montant des dépenses s'élève à 50 939 €.

Le montant des recettes facturées est de 29 954€ et la subvention de la CAF de 6 814€.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire la tarification de l'année 2021-2022, comme suit :

Quotient familial	< 600	1,96€/h
	> 601 à 800	2,08€/h
	> 801 à 1000	2,48€/h
	> 1001 à 1200	2,56€/h
	> 1201 et plus	2,60€/h
Tarif Exceptionnel	Enfant non inscrit, 1 utilisation	5,00 €
Tarif après 18h30	Par ¼ d'heure de dépassement	5,00 €
Pénalité	Non-respect du planning	5,00€ / famille
Petit déjeuner		0,50 €
Goûter		0,50 €

Fixation du montant du loyer de la future maison d'assistantes maternelles

Afin de permettre aux assistantes maternelles de faire leurs projections financières, il convient de fixer le montant du loyer qui leur sera demandé à l'ouverture de la MAM.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de loyer de 500€/mois, avec une indexation sur l'indice de référence des loyers (le trimestre de référence sera celui de l'entrée dans les lieux). Il charge le maire de signer tous les actes afférents à ce dossier.

27 septembre 2022

SOLIHA – Délégation maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la façade des 8 et 8bis rue de Sablé

Par délibération du 16 février 2021, dans le cadre des travaux de réhabilitation du logement du 8bis rue de Sablé par SOLIHA, la commune a décidé de prendre à sa charge la restauration de la totalité de la façade du bâtiment de l'ancienne poste, comprenant le 8 et le 8bis.

Le coût est évalué à :

- 24 648.77€ TTC pour les travaux
- 1 502.78€ TTC pour la quote-part de maîtrise d'œuvre

Soit un total de 26 151.55 €TTC.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide de déléguer à la foncière SOLIHA BLI Pays de la Loire la maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation de ravalement de façade sur le 8 et le 8bis rue de Sablé ; ainsi que la maîtrise d'œuvre afférente à ces travaux.

Manifestation d'intérêt pour les parcelles A1283 et A 1314 en vue de la réalisation d'équipements publics (chemins)

Les parcelles A1283 et A1314 sont des parcelles boisées situées dans le prolongement des jardins des habitations des n°18 à 26 de la rue Héra (lotissement du Val de l'Orne).

Ces deux parcelles sont également situées au niveau de la « ronde verte » (cheminement piétonnier ayant pour but de relier les différents quartiers de la commune) qui arrive du lotissement du Panorama et qui s'arrête au niveau du lotissement du Val de l'Orne.

L'acquisition des parcelles A1283 et A1314 permettrait de prolonger le cheminement de la ronde verte et de réaliser une jonction, à terme, avec les chemins de l'Orne champenoise et le futur cheminement piéton reliant l'Ecoquartier et le lotissement du Parc des Hayes.

Dans ce contexte, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de manifester son intérêt pour l'acquisition des parcelles A1283 et A1314 en vue de la réalisation d'équipements publics.

Demande de subvention DETR pour les travaux de rénovation du groupe scolaire (actualisation de la demande)

La réalisation de divers travaux de réhabilitation du groupe scolaire Trompe-souris est éligible à un financement de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Les travaux concernent notamment la réfection des sols de la maternelle, l'éclairage de la cantine et de l'accueil périscolaire, le changement de porte permettant l'accueil des élèves du RASED, la modification du système de chauffage de la cantine.

Le montant total des dépenses présentées est de 39 723€ HT.

Le conseil municipal autorise le maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR pour un montant de 19 862 €

Installation d'une centrale solaire sur le site de la Blanchardière

Cénovia est à la recherche de terrains de 5 000 m² pour l'implantation de centrales solaires sur le territoire de la métropole.

Sur la commune, le site de la Blanchardière pourrait répondre à cette demande. Le conseil décide de demander à Cénovia une étude de faisabilité de ce projet de centrale solaire.

Cette démarche conduit le conseil municipal à engager une réflexion plus globale concernant l'autonomie électrique de la commune. Il s'agirait de favoriser l'implantation d'équipements de production d'électricité avec des panneaux solaires afin de produire une partie de l'électricité que le territoire communal consomme. Le conseil souhaite engager la commune dans cette démarche afin de tendre vers une production de 50% de la consommation électrique

consommée sur la commune.

La construction des trois sites d'ombrières photovoltaïques (plateau scolaire, boulodrome et parking du terrain de foot) représentent 215 équivalents habitants. La centrale solaire proposée par Cénovia représenterait 125 équivalents habitants. La totalité de la production de ces installations représenterait donc 340 équivalents habitants, soit 15% du nombre d'habitants de la commune.

Mme HUBERT souligne l'importance des efforts à faire pour réduire les consommations énergétiques.

Mme ROPARS demande également que soit étudiée la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures, notamment celle de l'atelier municipal de la Blanchardière.

Un courrier sera adressé à Cénovia en ce sens.

Engagement de la commune dans une démarche d'« Effacement énergétique »

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, le Pays du Mans propose aux communes une action de sobriété énergétique à destination des ménages : l'effacement électrique des ménages via la société VOLTALIS. Il s'agit d'une solution innovante permettant aux particuliers chauffés au tout électrique de réguler leur consommation d'électricité.

L'installation d'un boîtier permet de réduire sur de très courtes périodes (10 min) la consommation d'appareils électriques énergivores (radiateurs, eau chaude sanitaire) chaque fois que la production électrique nationale est inférieure aux consommations.

350 foyers de la commune sont potentiellement concernés.

Le conseil municipal approuve l'engagement de la commune dans cette démarche, en partenariat avec le Pays du Mans.

Vote des tarifs de la bibliothèque

Adhésions:

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les tarifs d'inscription à la bibliothèque, à savoir 10€ par an et par famille.

- Les bénévoles concourant à la gestion et à l'animation de l'espace culturel
- Les agents communaux, titulaires ou contractuels
- Le Foyer de vie « Les Cèdres »
- Le SIVOM du Bocage cénomans, dans le cadre de ses activités
- L'école Trompe-Souris, dans le cadre de ses activités

Information sur le décret tertiaire

Le décret tertiaire impose aux collectivités de réduire de 40% leurs consommations énergétiques pour les bâtiments d'une superficie de plus de 1 000 m² d'ici 2030, en fonction d'une année de référence à déterminer entre 2011 et 2019.

Pour Saint-Georges-du-Bois, l'ensemble Trompe-souris (écoles, restaurant scolaire, salle associative, accueil périscolaire) est concerné.

Par rapport à l'année de référence de 2013 (année de la consommation la plus importante), la commune atteint d'ores et déjà 37% d'économie en 2021.

Végétalisation de l'espace de loisirs



L'espace loisirs des Hayes a été aménagé depuis plus de deux ans et l'importante fréquentation constatée autour du city-stade, de la tyrolienne, de la piste BMX et des autres jeux démontre l'engouement des jeunes boisgeorgiens pour ce type d'équipements.

Sa localisation, proche du tissu urbain et visible, répond à un besoin et constitue une vraie réussite qui contribue au bien vivre à Saint Georges du Bois.

Toutefois, les chaleurs que nous avons connu notamment cet été, ont amené les élus à poursuivre une réflexion pour améliorer la qualité de l'accueil sur le site. C'est ainsi qu'une campagne de végétalisation de l'ensemble de l'espace de loisirs va être lancée. A terme, ce seront environ 70 arbres de hautes tiges qui seront plantés, soit sous forme de bosquets, soit en arbres isolés, sur l'ensemble du site.

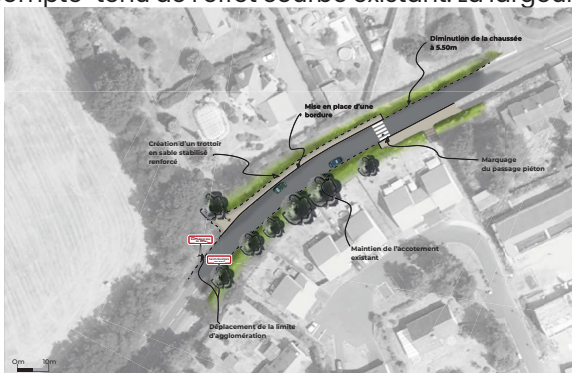
L'objectif est qu'une partie de ces plantations soit réalisée pendant la saison automne/hiver 2022/2023, donc rapidement. Le complément sera programmé à l'automne prochain après la construction des toilettes publiques et de l'abri-vélos qui sont prévus à l'entrée du site.



L'extension de l'aménagement voirie de la rue de Souigné

Après l'aménagement de la rue de Souigné en 2020 jusqu'au carrefour avec l'avenue Pierre de Coubertin, nous avons demandé à Le Mans Métropole de compléter la rénovation de la voirie jusqu'à l'accès de la ronde verte. C'est ainsi que le trottoir sera prolongé jusqu'au calvaire mais sur le côté opposé à celui existant actuellement. En effet la visibilité des piétons est nettement supérieure du côté droit en sortant du village, compte-tenu de l'effet courbe existant. La largeur de la chaussée sera réduite à 5,50m soit l'équivalent de largeur à l'entrée de la commune côté Le Mans. Des arbres de haute tige seront plantés comme à l'entrée principale de la commune.

Ces travaux devraient être réalisés au début de l'année 2023 en même temps que l'extension de l'aire de stationnement sur la rue de Souigné.





Seconde vie pour vos sapins de Noël

Les fêtes de fin d'années approchent à grand pas avec leurs lots de réjouissances et moments de partage avec les gens qui nous entourent.

Peut-être choisirez-vous de passer ces instants autour de votre sapin de Noël que vous aurez pris soin de décorer et de photographier pour immortaliser ces moments festifs.

Pourquoi ne pas garder ses souvenirs en prolongeant la vie de votre arbre de Noël ? Pour cela vous pouvez acheter un sapin en pot avec ses racines.

Nous vous proposons de lui donner une seconde vie et de le planter début janvier dans des espaces réservés de la commune.

Si vous êtes d'accord pour participer à cette opération nous vous demandons de vous faire connaître en remplissant le coupon ci-joint et de le remettre à la mairie.

Les modalités d'organisation de cette démarche vous seront communiquées ultérieurement par mail. Bien sûr il n'y a aucun engagement de votre part, sinon de prévenir la mairie si pour une raison ou une autre vous changiez d'avis.

Coupon réponse à remettre à la mairie avant le 15 novembre 2022 :

Opération : Une seconde vie pour mon sapin de Noël

.....
Nom :

Prénom :

.....
Adresse :

.....
Adresse Courriel :

.....
Tél :

.....
Oui je souhaite participer à l'opération « une seconde vie pour mon sapin de Noël »

.....
(Remettre le coupon à la mairie avant le 15 novembre)

☐

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Futurs vestiaires et futur parking Football

Après le nouveau terrain de foot qui a été réalisé en début d'année, le projet global prévoit la réalisation d'un nouveau bâtiment à usage de vestiaire et de salle de formation. L'explosion des prix à laquelle nous faisons face nous a contraint de revoir le projet dans une dimension plus modeste afin de ne pas trop s'écarter d'une enveloppe financière de l'ordre de 400 000€.

Il a été décidé de ne construire seulement que 2 nouveaux vestiaires vers le terrain d'honneur (vue ci-dessus du nouveau bâtiment) et de réhabiliter 2 anciens vestiaires dans le bâtiment actuel.

Le projet a été confié au cabinet Bailleux, architecte, il est actuellement en cours de chiffrage et validation des plans, avec un objectif de dépôt de permis de construire fin Octobre.



Le nouveau boulodrome



Le boulodrome a été déplacé sous des nouvelles ombrières photovoltaïques vers les vestiaires actuels de foot. A son ancien emplacement un autre chantier d'ombrières accueillera le futur parking du stade. Les massifs devant recevoir la structure métallique ont été coulés. La réalisation du parking est prévue fin Octobre, et la poursuite de la structure des ombrières pour mi-Novembre.

Ces 2 nouvelles centrales photovoltaïques (boulodrome + parking), assureront l'équivalent de la consommation électrique de 165 habitants.



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akiltoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruillé	Anthony Folliot	06.78.37.63.68	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodiniier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site



Akiltoor

En cette fin d'année l'association Akiltoor poursuit son développement (67 adhérents) et persiste dans son engagement ludique auprès des Sarthois. En effet, après le festival d'Ecommoy où des membres de l'association étaient présents (15 et 16 octobre), ce sera au tour de celui du Mans, le DJAM, que nous co-organisons et qui aura lieu les 19 et 20 novembre.

Nos actions menées cette année, notamment au Festival de Paris (Paris est Ludique), nous ont permis d'attirer des éditeurs qui vous proposeront leurs nouveautés. Nous vous les proposerons également lors de la Fête du Jeu que nous organiserons à Saint Georges du Bois, les 25 et 26 mars 2023 ainsi que bien d'autres choses. Effectivement, l'année 2023 marquera nos 10 ans d'existence. Par ailleurs, nous organiserons un tournoi national de Mémoire 44, jeu de plateau retraçant les grandes batailles de la Seconde Guerre Mondiale, les 28 et 29 janvier prochains à Saint Georges du Bois.

Pour cette fin d'année, nos adhésions sont à tarif avantageux (8€ pour une personne au lieu de 15€ et 16€ pour deux personnes du même foyer au lieu de 25€) étant donné que nous fonctionnons sur une année civile. Pour rappel, les deux premières soirées vous permettent de découvrir le fonctionnement de notre association. Nous vous attendons donc tous les jeudis soir à partir de 20h30 à la salle associative.

Le Président, Trevor Corbion.

L'îlotCo

« Le dimanche 25 septembre 2022, Le parcours d'orientation, organisé par le Tiers-lieu L'îlotCo, était un succès, avec environ 215 participants qui ont sillonné Saint-Georges du Bois et ses chemins !

5 ou 10km, en solo, en duo ou en famille, en marchant ou en courant, avec l'esprit de compétition ou bien l'envie de se balader, chacun a pu trouver son bonheur ! Un mini-parcours était également accessible aux tout-petits dans le verger de L'îlotCo.

L'évènement était à l'initiative de Ludovic Danilo, adhérent de l'association.

La cartographie et l'affiche ont été préparés avec les jeunes du territoire, grâce au SIVOM du Bocage Cénomans ! »



Une association avec des salariés et une partie commerciale ? Une association subventionnée, locataire d'un lieu privé ?

Le fonctionnement de L'îlotCo vous questionne ?

Une des valeurs du projet est la transparence, venez le tester en nous rencontrant et en posant vos questions !



Tout proche du bourg, ouvert à tous, adhérents ou non, L'îlotCo est un lieu pour les habitants du territoire, avec un espace pour se restaurer, des évènements variés et des activités régulières !

Venez découvrir le lieu, rencontrer l'équipe et passez un moment sympa à L'îlotCo

Petit aperçu des évènements à venir : (<https://www.lilotco.fr> pour + d'infos)

Ven. 28/10 dès 19h **Viens danser !** à pied ou sur rollers

Sam 29/10 10h **Séance Cardio Training** - Sportsmile

Lun 31/10 au mer. 02/11 **Mini stage Défis logiques 8-12 ans**, 1 à 3 j., 2h/j

Sam 05/11 **Atelier "faire votre enduit terre avec votre terre locale"**

Mer. 16 et Sam 19/11 **Mini séances photos de Noël** - Elise L photographie

Mer 16/11 14h-17h **Séance « vigie chauve-souris »**

Ven. 18/11 dès 19h45 **Concert « Menthol »**

Ven. 25/11 dès 19h **Projection débat – Semaine de la Trogne**

Ven 26/11 10h20-12h30 **Atelier vocal collectif**

Les activités régulières : (possibilité de rejoindre en cours d'année) :

Mardi 18h45-20h : YOGA

Mercredi 16h30-18h30 : THÉÂTRE 11-16 ans

Mercredi 19h-20h30 : QI GONG

Jeudi 20h-22h : THÉÂTRE ADULTE

Vendredi 17h-18h : COURS DE GUITARE dès 8 ans

1 samedi par mois dès novembre (15h-17h) : CLUB NATURE pour les familles (inscriptions ouvertes)

Et chaque vendredi soir, une découverte sans réservation et à prix libre !

(concert, conférence, projection, danse, atelier, jeux...)

L'îlotCo, c'est aussi une association où l'on peut donner un coup de main, déguster du pain ou venir développer une idée ou un projet... (projets déjà développés : Fournil de L'îlotCo avec deux fournées par semaine, parcours d'orientation, chantier spirale aromatique)

À très bientôt !

L'équipe de L'îlotCo

<https://www.lilotco.fr>



Sportsmile

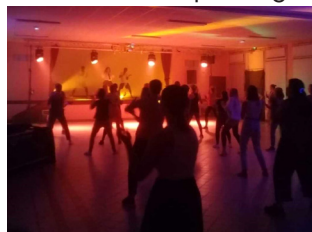
L'association SPORTSMILE a fait sa rentrée sportive le 5 septembre, l'équipe composée de 3 animatrices (Sandrine, Sophie et Lenny) sont ravis de pouvoir accueillir à nouveau ses adhérent(e)s et futur(e)s adhérent(e)s.

Le samedi 25 septembre, nous avons organisé notre premier événement de l'année : Une soirée Zumba qui a beaucoup plu aux participants présents ce jour-là. Un chouette événement pour bien démarrer la nouvelle année sportive.

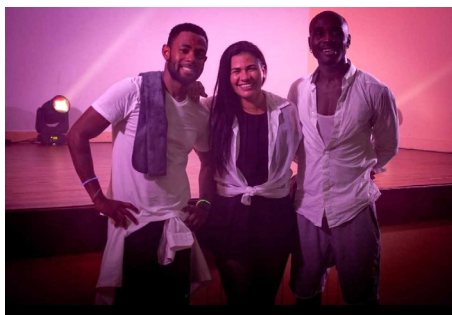
Nos créneaux habituels :

Lundi : 18h30 Cardio et 19h30 Danse'fit

Jeudi : 18h30 Sophrologie



Les animateurs de soirée:
Belmonde à droite, Lenny au milieu et Abou à gauche.



Nouveauté vendredi 1er, 3ème et 4ème de chaque mois

18h30 Cardio fitness et à 19h20 Zumba

Nous sommes ravis de pouvoir vous accueillir et vous faire bouger avec nous.

Plus de renseignements au 0635322624

Page Facebook : Sportsmile by lenny vintousky.

Saint Georges Bien Être (SGBE)



Une nouvelle année sportive a débuté début septembre dans la joie et la bonne humeur avec notre animatrice Elise qui continue une 2ème année avec nous à notre plus grand plaisir.

Notre association a pu accueillir beaucoup de nouvelles adhésions et les cours sont presque complets par rapport à la superficie de la salle associative.

Les horaires des cours restent les mêmes depuis plusieurs années, toujours à la salle associative :



Gym douce à 16h45 le mardi

Gym douce à 17h45 le mardi

Gym tonique à 18h45 le mardi

Gym tonique à 20h30 le mercredi.

Peu de places restent disponibles, ne tardez pas à nous contacter.



L'Assemblée Générale de notre association a été programmée le mardi 24 janvier 2023 à 20h00 à la salle associative.

Notre association est à la recherche d'une nouvelle trésorière dans les meilleurs délais car nous sommes au regret de voir partir notre trésorière actuelle qui souhaite se retirer pour des raisons personnelles. Nous vous remercions de vous faire connaître si vous désirez vous joindre à nous, le profil du poste à pourvoir sera transmis à tous les adhérents rapidement.

La présidente Mme BODINIER reste à votre disposition au **06.87.83.65.32** ou Mme CHABLE au **02.43.47.20.94** pour tous renseignements complémentaires.



Les dynamiques Boisgeorgiens

L'association rappelle qu'elle organise des activités régulières et propose, en plus des rendez-vous particuliers.

Les activités après-midi : Jeux de cartes, jeux de société, loisirs créatifs partagés, les initiations de danse, les randonnées, se

poursuivent normalement selon le calendrier établi.

Une sortie repas spectacle Les retrouvailles à BAUGÉ, avec ou sans transport autocar est prévue **lundi 07 Novembre 2022**.

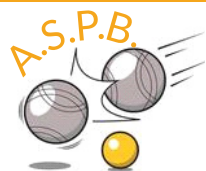
Le repas de fin d'année cumulé avec la bûche de Noël est organisé à l'attention des membres de l'association **samedi 03 Décembre 2022**.

A noter sur votre agenda 2023 :

Assemblée générale **samedi 21 Janvier 2023 avec partage de la galette** à l'attention des membres de l'association

Soirée théâtre **samedi 04 Février 2023 ouvert à tout public, interprétée par la troupe : des Bolides de Mulsanne**

En avant-première une sortie repas spectacle en covoiturage **Jeudi 25 Mai 2023 au Cabaret Le rêve Bleu à Château Du Loir 72**



Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne (ASPB)

L'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne a eu un mois de septembre bien occupé. Du 5 au 9 septembre l'association de pétanque a engagé trois équipes en triplettes à un concours en Espagne à Santa Susanna.

Les résultats sont tout à fait honorables puisque l'équipe bois-georgiennes finis en 16e de finale du 2e groupe, et en 8e et quart de finale du 3e groupe. L'association a également participé à l'organisation du lâcher de truite qui a eu lieu à l'étang du parc de la rivière le 10 septembre; cette journée a également été une réussite. Pour clôturer la saison un concours en tripléte était organisé le samedi 24 septembre avec 32 équipes engagées.



Une très bonne journée selon les retours des participants.

L'ASPB remercie la mairie pour les structures mises à sa disposition et attend impatiemment que tout soit finalisé.

L'assemblée générale aura lieu le 9 décembre à 18h30 à la salle associative.



Groupe de joueurs en Espagne Concours en tripléte samedi 24 septembre

Association des Parents d'Élèves Trompe Souris (APETS)

Rétrospective - Fête de l'école 26 juin 2022 :

Après 2 années perturbées, la fête de l'école Trompe-Souris, organisée par l'Association des Parents d'Élèves, a pu se tenir le 26 juin dernier. Une belle journée ensoleillée et conviviale autour des spectacles et d'une exposition sur le thème des émotions, sans oublier les traditionnels stands de jeux et les confiseries.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des familles présentes et souligner l'implication et la participation des parents d'élèves volontaires et des membres de l'APETS, une énergie unique !

Mention spéciale à l'association Kazokou qui assure la qualité sonore du spectacle.

Merci aux enseignants et aux ATSEM pour leur implication, sans oublier l'association AKILTOOR et l'Entente Sportive pour leur aide très précieuse.

Nous remercions également les donateurs de tous les lots, le SIVOM du Bocage Cénomans, et la commune de Saint-Saturnin (prêt de la scène), sans oublier bien sûr la mairie de Saint-Georges du Bois. Tous acteurs de cette belle réussite que l'on a hâte de reconduire l'année prochaine !



L'Association des Parents d'Élèves de l'école Trompe Souris est une association collégiale, sans adhésion, avec un engagement libre en fonction des disponibilités de chacun, qui peuvent varier au cours de l'année et des projets. Tous les parents sont les bienvenus !

Grâce à la participation des Boisgeorgiens, toutes ces actions permettent de financer les actions pédagogiques mises en place par les enseignants, pour nos enfants.

Le 1er Septembre, jour de rentrée scolaire, a d'ailleurs été l'occasion pour l'APETS de remettre à l'équipe enseignante, en présence des parents d'élèves, un don de 7000 euros pour la Coopérative scolaire.

Pour suivre l'actualité de l'association ou pour proposer votre aide/ vos idées : apets72700@gmail.com - <https://www.facebook.com/apets72/>



Événements de l'année 2022/2023:

- Vente de madeleines et gâteaux Bijou ouverte jusqu'au 23 octobre 2022 pour tous les Boisgeorgiens
- Bourse aux jouets et matériel de puériculture : 19 et 20 novembre 2022
- Vente de chocolats de Noël en novembre 2022 avec Initiatives Chocolats et La Chocolaterie Alex Olivier (livraison avant les vacances de Noël)
- Vente de produits cosmétiques, ménagers, savonnerie... avec Just'Eco (à confirmer suivant les disponibilités) en novembre 2022 (livraison avant les vacances de Noël)
- Boum des enfants le 15 janvier 2023
- Vente de brioches Vendrennes et gâteaux Bijou en mars 2023
- Carnaval le 1 avril
- Fête de l'école fin juin ou début juillet

Prochain événement : BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE :

Envie de vider vos placards ou au contraire de les remplir?

L'APETS organise une Bourse aux jouets les 19 et 20 Novembre 2022 à la salle associative de St Georges du Bois (en intérieur), avec des exposants différents chaque jour.

Pour réserver une table, contactez le **07.69.84.62.05** ou adressez un mail à : apets72700@gmail.com

Tarif : 4 euros la table (1m20x80cms) pour une journée. Réservation obligatoire. Entrée gratuite pour les visiteurs.

Possibilité de restauration sur place le midi pour les vendeurs. Buvette/vente de gâteaux

Au plaisir de vous y retrouver !

L'équipe de l'APETS



BOURSE aux **JOUETS & PUÉRICULTURE**

Jeux, jouets, livres, puériculture, vêtements... pour enfants de 0 à 12 ans !



SAMEDI / DIMANCHE
19 / 20 NOVEMBRE 9h-18h

.....
SAINT GEORGES DU BOIS
SALLE ASSOCIATIVE 24 RUE DE SABLÉ

EXPOSANTS DIFFÉRENTS CHAQUE JOUR
BUVETTE & GÂTEAUX
visiteurs : entrée libre

RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant le **6 novembre** (places limitées)

par tél : **07.69.84.62.05**
par mail : **apets72700@gmail.com**

réservation pour 1 journée (en intérieur) **1 table 120x80cm : 4 €**

*Venez nombreux exposants et acheteurs,
cette action a pour but de financer les projets pédagogiques
des enseignants de l'école Trompe Souris, pour nos enfants.*

Portage de repas à domicile

Ce service s'adresse à tout boisgeorgien rencontrant des difficultés ponctuelles ou régulières à effectuer seul des repas variés et équilibrés (convalescence, solitude, vieillissement, handicap...). Il n'y a pas de limite d'âge ni d'engagement sur la durée.

Le repas, préparé le matin même par le restaurant scolaire, est livré en plateau isotherme. Il est identique à celui des enfants : entrée, plat principal, fromage ou laitage, dessert, pain.

Le coût du repas est fixé à 6.80 euros (tarif unique, sans frais de dossier). Les livraisons étant assurées les jours d'ouverture de l'école, un prestataire extérieur de portage de repas peut selon les besoins livrer les autres jours. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au 02 43 47 18 87.



Arrivée du Père Vincent Rabergeau



Le père Vincent RABERGEAU succède au père Louis LESACHER en tant que curé des paroisses du diocèse de l'église catholique

La mission de curé des paroisses de Rouillon et Coulans du père Louis Lesacher s'est achevée ce jeudi 1er septembre.

Son successeur, le père Vincent Rabergeau (en collaboration avec deux autres prêtres), arrive

dans une période de restructuration des paroisses du diocèse, le secteur comprenant à présent :

- La paroisse de Rouillon (Rouillon, Fay, Pruillé le Chétif, Saint Georges du Bois, Trangé),
- La paroisse de Coulans (Coulans sur Gée, Brains sur Gée, Chaufour notre Dame, Degré, La Quinte),
- La paroisse de la Chapelle Saint Aubin (La Chapelle St Aubin, St Saturnin, Aigné, la Milesse),
- Les Paroisses de l'ouest du Mans : Notre Dame du Pré, Saint Georges du Plain, Saint Lazare, Saint Liboire, Saint Pavin des Champs.

Contact : père Vincent Rabergeau
presbytère – 4 rue Ducre – 72100 Le Mans
Téléphone: 02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69





Arrivée du Dr Nayagom à Saint Georges du Bois

Depuis le 1er juillet le Dr Nayagom est arrivé au cabinet médical pour remplacer le Dr Clotteau.

Le Dr Nayagom n'est pas un inconnu pour la commune car il a déjà exercé il y a plusieurs années, à l'époque de l'ancien cabinet médical place Pasteur.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

MOBY lance un challenge

Lors de sa dernière réunion, le comité MOBY a proposé l'organisation d'un challenge:

ALLER A L'ÉCOLE SANS VOITURE chaque jeudi précédant les vacances scolaires. Un comptage des participants sera fait.

Objectif: Faire progresser tout au long de l'année les déplacements à pied vers l'école.



Rappel: La benne à déchets verts n'est pas un dépôt d'ordures ménagères et encombrants

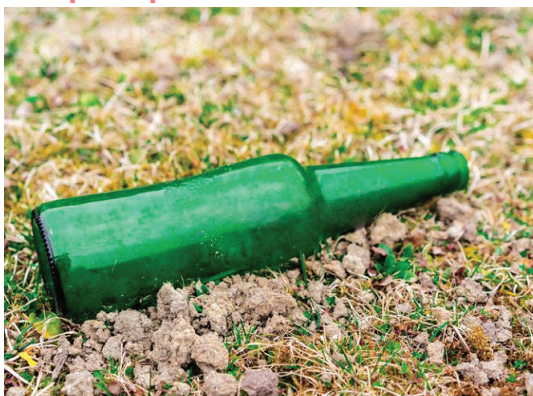
Nous avons de nouveau constaté des incivilités sur notre commune. Cette fois, il s'agit d'ordures ménagères qui ont été déposées dans une benne à déchets verts (voir photo ci-contre). Nous rappelons à la population que de tels actes sont passibles de poursuites, et que cela pourrait conduire à une fermeture de notre quai.

Rappel: les bouteilles vertes doivent être déposées dans les conteneurs à verre et non sur la voie publique

Il est formellement interdit de jeter des objets en verre sur la voie publique !

Le simple fait de déposer des bris de verre ou de jeter des bouteilles en verre sur une chaussée constitue, en premier lieu, une infraction réprimée par le code pénal. En effet, conformément à l'article R. 644-2 du code précité, le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent

ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (jusqu'à 750 EUR d'amende).



Des chaises Relax à votre disposition au square Trompe Souris

Le square Trompe Souris est l'espace vert qui est contigu à l'école primaire. Nous expérimentons la mise à disposition de quelques chaises relax sur l'espace vert.

L'accueil de cet équipement semble avoir été bien perçu et nous ne manquerons pas de le renouveler dès le printemps prochain.



Un mat d'éclairage solaire sur le square de Bellevue



Le square se trouvant en contrebas de la Mairie le long de la rue des Lilas, dénommé square de Bellevue, n'était pas éclairé. Sa fréquentation est importante et il nous avait été demandé à plusieurs reprises d'y installer un point d'éclairage. Il nous est vite apparu que la meilleure solution était de recourir à l'énergie solaire pour assurer un point lumineux à cet emplacement. Cette source d'énergie à l'immense avantage d'être disponible à l'infini sans recourir à la moindre matière fossile. De plus elle évite la réalisation de travaux de génie civil dont le coût est toujours important.

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Photos de St Georges du Bois (sélection d'automne)

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Familles Rurales

Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 15H30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 15H30 à 18H00
- Samedi : 9H30 à 12H00

Photocopies : en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Location de la salle associative

Au 24 rue de Sablé (408,05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail: sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23
accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau
4 rue Ducrey 72100 Le Mans
02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél: 09.64.02.36.05

Espace culturel – Place de la Mairie

- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h30 à 12h00

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11h30 au lundi 11h30. Renseignement auprès de la mairie

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Transport

ALÉOP (Le Mans – Noyen – Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC – Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Activité tennis

Réservation par sms auprès de M. Pré Julien au 06.23.99.88.59

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

SODIMAV : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Ses services

Pharmacie de garde : 08.25.12.03.04

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coulans sur Gée :
02.43.88.82.06

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

MÉDECINS DE GARDE : 116-117

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Nayagom, Dr Drouet, Dr Carrara :
02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Infirmier libéral

David Liger : 06.47.81.24.07

Kinésithérapeute/Ostéopathe

Manuel Dumont (Ostéopathe)

Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81

Stéphane Tiroit : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue

Agathe Thibault-Besnard :

02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Psychothérapeute

Valérie Dessole : 09.53.76.53.39 ou

07.81.44.20.09

Diététicienne nutritionniste

Laurie Gehere : 06.26.47.58.22

Solimut Mutuelle (contrat village)

09.77.42.55.25

Pharmacie : Blandine Louapre :

02.43.47.18.82

Praticienne en hypnose :

Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure :

02.43.47.24.12

Évasion des sens - Isabelle

esthéticienne : 06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie,

Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac,

Presse : 02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à la ferme (sur réservation) viande rouge, de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59

Jean Pierre Rouillard - Vente de produits (élevage local) : Blonde d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10 kg : 02.43.47.24.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar,

Restaurant : 02.43.47.14.29

Magasin UTILE - Supermarché :

02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté :

02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles :

06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulant

-Vente de pizzas : 06.85.66.11.57

Positive&Co Lingerie - 06.62.17.20.94

<https://lingeriefaitemainbioartisanale.fr>

BricBracDelo (Destockage)

Madame LEFÈVRE Sandrine

943 route du Haras « Lieu-dit Les Grandes Alourdes » 72700 Saint Georges du Bois

06.77.71.31.04 ou 06.09.92.14.19



Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

**Lundi 07 Novembre
2022**

Sortie Repas Dynamiques Boisgeorgiens à Beaugé

**Vendredi 11 Novembre
2022**

Commémoration du 11 novembre place de la mairie

**Samedi 19 et Dimanche
20 novembre 2022**

Bourse aux jouets de l'APETS

**Samedi 03 Décembre
2022**

Bûche de Noël Dynamiques Boisgeorgiens

**Vendredi 09 Décembre
2022**

**Assemblée Générale de l'Association Sportive de
Pétanque Boisgeorgienne**

**Dimanche 18 décembre
2022**

Spectacle de Noël et concert à l'église

**Dimanche 08 Janvier
2023**

Vœux du Maire à 11h à la salle associative

**Dimanche 15 janvier
2023**

Boum des enfants organisés par l'APETS

Samedi 21 Janvier 2023

Assemblée Générale Dynamiques Boisgeorgiens

Mardi 24 Janvier 2023

Assemblée Générale Dynamiques Boisgeorgiens

**N'oubliez pas à L'ÎlotCo chaque vendredi soir, une découverte
sans réservation et à prix libre !
(Concert, conférence, projection, danse, atelier, jeux...)**

